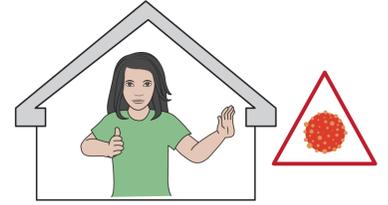


Le confinement c'est rester chez soi

Pour se protéger et protéger les autres de la Covid-19

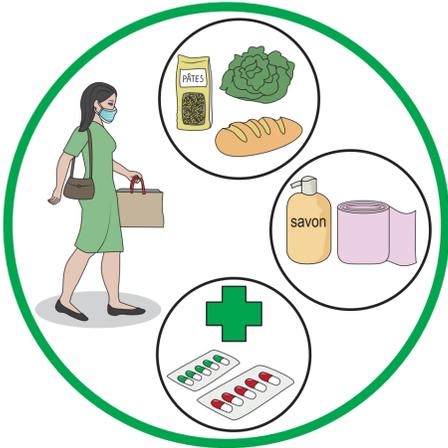


J'ai le droit de sortir de chez moi seulement pour :

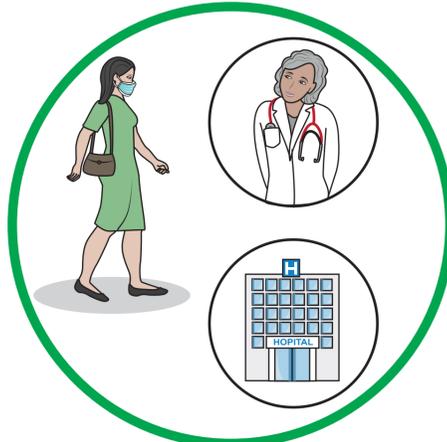
aller travailler si on me le demande.



faire les courses les plus importantes,



aller à mes rendez-vous de santé,



aider les personnes qui en ont besoin,



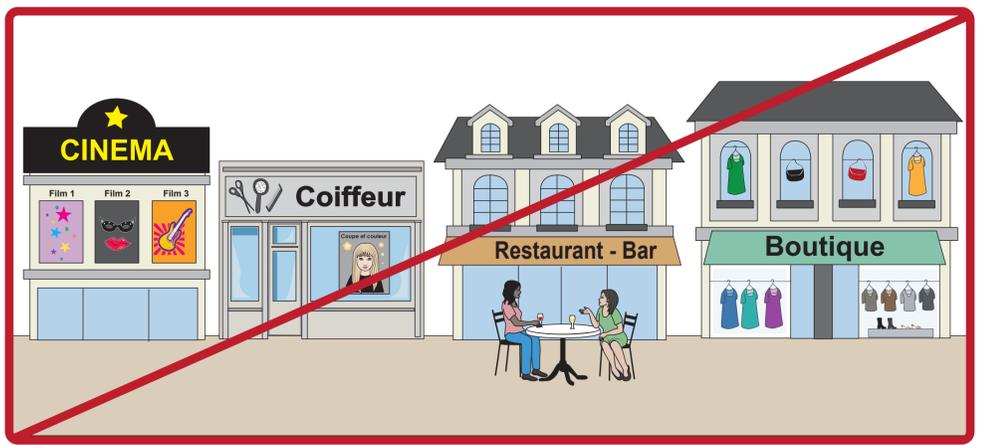
me promener pas trop loin,



chercher mes enfants à l'école.



Beaucoup de lieux publics sont fermés.



A chaque fois que je sors de chez moi :

je respecte les gestes barrière,



je mets un masque,

Je peux ne pas porter de masque si j'ai un certificat médical.



je prends une attestation de déplacement.

C'est un papier qui dit pourquoi on sort.

La police peut demander l'attestation.



Retrouvez tous les documents faciles à comprendre sur le coronavirus sur www.santebd.org

Où trouver SantéBD ?



ou sur le site internet
www.santebd.org

SantéBD a le soutien de :

